

Le Croset au Boucher, là-haut, près de la piste Marchairuz-Mollendruz

35 Le Croset au Boucher

Propriétaire	: Commune de L'Abbaye
Exploitant	: Cuvit Gilbert, Mollens
Altitude	: 1450 - 1649 m (bâtiment: 1476 m)
Surface pâturable épurée	: 37 ha
Charge en 1973	8 génisses âgées de plus de 2 ans 34 génisses d'élevage et boeufs à l'engrais âgés de 1 à 2 ans 20 veaux d'élevage et boeufs d'engraissement âgés de moins d'un an
Provenance du bétail	: de Mollens (zone 1 de montagne)
Durée moyenne du pacage	: 120 jours
Personnel	: un garde-génisses logeant sur place

Conditions naturelles et économiques

Le Croset au Boucher se trouve à l'extrémité sud du territoire de L'Abbaye. Sa partie basse occupe un plateau élevé sur lequel se forment de légères dépressions. Une côte boisée en forte déclivité domine cette région. Au-dessus de cette côte on trouve une nouvelle dépression plus étroite, assez rocailleuse. Le terrain s'élève à nouveau pour atteindre les hauteurs de la chaîne du Mont Tendre. La roche affleure en maints endroits sur cette dernière pente. Le fourrage de ces régions élevées contient passablement de nard raide. La combe intermédiaire et le plateau inférieur jouissent d'une couverture suffisante de terre végétale. Ces prairies produisent une herbe de bonne qualité. Pour lutter contre la vérate, on la fauche chaque année.

Un route alpestre asphaltée en 1973 relie le village des Bioux à cette exploitation. Elle emprunte la surface de plusieurs pâturages sur son parcours et l'on a remplacé les portails par des passages canadiens. Les animaux broutent simultanément toute la propriété. Les points d'eau sont au nombre de 5. Dans la combe supérieure se trouve un couvert avec citerne où l'on doit puiser l'eau. Il est aussi nécessaire de puiser à deux puits recueillant l'eau de sources sur le plateau inférieur. Un quatrième abreuvoir est alimenté par l'eau courante. L'approvisionnement du chalet est assuré par une source. Un abreuvoir avec robinet est installé à proximité. Le bâtiment contient une réserve de paille et de foin. Il n'est pas fait usage de litière aux étables. La bouse est entreposée sur le terrain jusqu'à l'automne, puis elle est évacuée avec le tracteur et une remorque. Ce système occasionnant d'importantes pertes, il serait plus indiqué de faire une litière de paille. Il existe une fosse à purin de 15 m³ située sous la por-

cherie, mais celle-ci n'est plus étanche et tous les liquides s'en échappent. La fumure chimique comprend 1500 kg de scories Thomas et 500 kg de sel de potasse qu'on sème avec le tracteur en fin de saison sur les surfaces accessibles.

Bâtiment

Ce chalet-étable de construction ancienne est entièrement en dur. Sa toiture de tôle devient rouillée et laisse passer l'eau par places. Les chéneaux devraient également être réparés. Le garde-génisses dispose de 2 chambres situées au rez-de-chaussée. Une cuisine plafonnée a été aménagée dans l'ancien local de fabrication fromagère. L'eau d'une source y parvient. On s'éclairé avec des lanternes. Il existe une chambre à lait à côté de la cuisine.

Environ 60 UGB trouveraient place à l'étable sur 4 rangées de couches. Seules deux rangées possèdent des crèches. Les couches sont en bois. La porcherie est désaffectée. Elle sert de réduit pour le bois de feu.

Améliorations à effectuer

- diviser l'aire de parcours en deux parcs afin de pouvoir pratiquer l'alternance de la pâture
- utiliser de la paille à l'étable pour la litière
- réparer la fosse à purin
- restaurer la toiture du chalet

—o0\$0o—







C'est vu de l'arrière que ce chalet garde sa plus belle typicité. A l'angle nord on aura naturellement reconnu les « bornatz » de l'ancienne chambre à lait. Toit à trois pans, ce qui présente une originalité certaine et peu souvent vue sur nos alpages.